



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique régionale

Inspection pédagogique régionale

Bordeaux, le 9 octobre 2020

Affaire suivie par :

Christophe BARNET, IA-IPR

Alain GRIFFOUL, A-DASEN

Mél : christophe.barnet@ac-bordeaux.fr

alain.griffoul@ac-bordeaux.fr

Anne Bisagni-Faure

Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine

Rectrice de l'académie de Bordeaux

Chancelière des universités

5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

à

Mesdames et Messieurs les principaux

s/c Messieurs les directeurs académiques des services
départementaux de l'Éducation nationale

Objet : Création de laboratoires de mathématiques en collège

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan mathématiques, l'académie de Bordeaux a ouvert depuis deux ans des laboratoires de mathématiques au sein de 10 lycées de l'académie. Ces laboratoires ont généré de fortes dynamiques de groupe au sein de ces établissements et ont fait évoluer en profondeur l'approche de la formation continue des enseignants. L'académie de Bordeaux souhaite à présent étendre ce dispositif innovant en ouvrant 20 nouveaux laboratoires en collège dès cette année scolaire.

Vous trouverez ci-joint la *Charte des laboratoires de mathématiques en collège de l'académie de Bordeaux*, qui détaille le cadre dans lequel s'inscrit ce projet. J'attire votre attention sur le fait que la participation à cette expérimentation implique de se conformer à l'ensemble des éléments de cette charte et nécessite un volontariat fort de tous les acteurs impliqués. Les corps d'inspection ne manqueront pas d'accompagner les établissements retenus tout au long de leurs travaux.

Si votre établissement est volontaire pour accueillir un tel dispositif, je vous invite à faire parvenir une demande motivée par courrier électronique à l'adresse christophe.barnet@ac-bordeaux.fr **au plus tard le jeudi 12 novembre 2020**. Pour toute demande de complément d'information, vous pouvez également utiliser cette adresse ou vous rapprocher de l'IA-IPR de mathématiques en charge de votre établissement.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette opportunité de dynamiser l'enseignement des mathématiques, dans votre établissement et dans l'académie.


Anne BISAGNI-FAURE